



PROJET

Pédagogique

**ALAE Maternelle et Élémentaire
de Fonbeauzard**

Année 2024/2025



FONBEAUZARD

SOMMAIRE

Situation démographique et géographique	2
Le cadre politique	2
Situation démographique et géographique	3
Services routiers et accès de transport en commun	4
Les infrastructures et espaces disponibles	4
Vie associative	5
Les objectifs de territoire	6
La ctg : convention territoriale globale	6
Le pedt : Projet Éducatif de territoire	7
Les locaux	9
L'École	9
ALAE	10
Qu'est-ce qu'un ALAE	10
L'ALAE Buissonnière	10
Constats	12
Le public accueilli	14
Les Maternelles (3 – 6 ans)	14
Les Élémentaires (6 -11 ans)	15
Les objectifs de l'alae des deux groupes	18
Fonctionnement de la structure	20
Missions et rôles de chacun	21
Partenaires	24
Annexe Equipe	26
Annexe L'Évaluation	28
Contacts	30

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

LE CADRE POLITIQUE

Depuis plus d'une dizaine d'années, la commune de FONBEAUZARD met l'éducation au centre de ses priorités se considérant avoir une part de responsabilité dans le domaine éducatif et met en œuvre une politique éducative forte.

Elle conforte le constat de l'accroissement de l'intervention des politiques locales en terme d'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs associatifs, et de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

La Municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'Égalité des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La Commune de Fonbeauzard a toujours, dans son projet politique, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes et ainsi coopérer à une mission d'accès à l'autonomie.

C'est pourquoi la Politique éducative conduite à l'échelle de la Commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des Co éducateurs (enseignants, parents, animateurs du Service Enfance Jeunesse, intervenants associatifs, ATSEM).

L'ALAE Élémentaire Buissonnière est géré par la commune qui a en charge également un ALAE maternelle, un CAJ et un ALSH.

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Fonbeauzard est une commune située dans le département de la Haute Garonne, située dans son pôle urbain en banlieue nord de Toulouse. Elle est avec ses 132 hectares la troisième plus petite commune de la Haute-Garonne en superficie. En 2020, la population de Fonbeauzard est de 3097 habitants, ce qui représente une densité urbaine de 2478 habitants/km².

La commune est divisée en plusieurs quartiers qui ont su évoluer avec l'urbanisation :

- À l'ouest, le petit Fonbeauzard (ancienne zone maraîchère, largement urbanisée de nos jours) où se trouve la mairie.
- A l'est, Clairefontaine, où se trouvent les espaces sportifs et la salle polyvalente "Espace André Gentillet".
- A l'extrême-est, est localisé le vieux-Fonbeauzard (le centre du village autrefois) où se trouve le château de Fonbeauzard.

Par ailleurs, la partie Est de la commune est accessible par une voie à double sens. L'ouverture du prolongement de la rue Jean Mermoz a vu le jour le 1er février 2010. Cela permet notamment de réunir les quartiers Est et Ouest de la commune pour une égalité de services rendus aux bauzifontins, pour un meilleur accès aux commerces et activités de la zone artisanale et pour accéder aux communes voisines de Launaguet et Castelginest.

L'intercommunalité :

La commune est également impliquée dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, une association de 4 communes (Aucamville, Castelginest, Fonbeauzard et Saint-Alban), a été mise en place en 1977. Le complexe sportif de l'Hersain s'étend sur une superficie d'une dizaine d'hectares avec divers équipements sportifs. Il comprend une piscine couverte de 25 m (écoles, collège, associations, individuels), quatre courts de Tennis, des terrains d'entraînement de football avec vestiaires, un parcours santé de 1,2 km, une salle de réunion, un atelier.

La population bauzifontaine en 2021 par grandes tranches d'âges :

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 764	100,0	2 956	100,0	2 968	100,0
0 à 14 ans	401	14,5	483	16,3	474	16,0
15 à 29 ans	695	25,1	595	20,1	522	17,6
30 à 44 ans	562	20,3	651	22,0	681	22,9
45 à 59 ans	629	22,7	620	21,0	566	19,1
60 à 74 ans	348	12,6	429	14,5	515	17,4
75 ans ou plus	129	4,7	178	6,0	210	7,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Les ménages, en 2021 par composition

FAM T1 - Ménages selon leur composition									
Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	1 263	100,0	1 349	100,0	1 431	100,0	2 760	2 931	2 964
Ménages d'une personne	369	29,2	434	32,2	545	38,1	369	434	545
Hommes seuls	189	15,0	179	13,3	270	18,9	189	179	270
Femmes seules	180	14,2	255	18,9	275	19,2	180	255	275
Autres ménages sans famille	35	2,8	41	3,1	15	1,1	99	91	31
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	859	68,0	874	64,7	871	60,8	2 293	2 406	2 389
Un couple sans enfant	382	30,2	423	31,3	393	27,5	781	890	787
Un couple avec enfant(s)	295	23,3	340	25,2	318	22,2	1 071	1 242	1 164
Une famille monoparentale	183	14,5	111	8,2	159	11,1	441	274	438

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

SERVICES ROUTIERS ET ACCÈS DE TRANSPORT EN COMMUN

La commune de Fonbeuzard est desservie par le réseau de transport en commun Tisséo : la ligne 29 (Fonbeuzard/grand rond à Toulouse), la ligne 10 (Centre commercial fenouillet – La vache, Borderouge) et la ligne 69 (centre commercial Saint Alban – La vache).

En termes d'axes routiers, il y a l'autoroute des deux mers à 5.3km et l'accès au périphérique extérieur en 20min.

LES INFRASTRUCTURES ET ESPACES DISPONIBLES

De nombreux équipements sportifs sont mis à la disposition des habitants de la commune : 3 stades de football, 2 terrains de tennis, 1 city stade, 1 terrain de basket, 1 table de ping-pong, 1 boulodrome couvert et 1 autre à l'extérieur.

La commune possède une école maternelle, une élémentaire, une halte-garderie, un centre de loisirs (utilisé également par la RAM et parfois loué par des associations) ainsi qu'un accueil « jeunes » qui partage ses locaux avec l'association de rugby "Boudu con".

Une salle des fêtes nommée "André Gentillet" et le bâtiment de l'ancienne école qui a été transformée en salle de repas, réfectoire de l'ALSH ou à disposition à la location.

La commune dispose également d'une piscine couverte sur la commune de Saint-Alban (grand bassin et pataugeoire) gérée en intercommunalité avec les communes voisines d'Aucamville, de Castelginest et de Saint Alban.

VIE ASSOCIATIVE

La commune de Fonbeauzard compte une trentaine d'associations sportives, culturelles et Sociales. La diversité du milieu associatif permet de présenter un panel d'activités variées aux habitants. Chaque bauzifontin qui le souhaite, peut ainsi, selon ses propres motivations, s'épanouir dans des ateliers :

- Côté sport : badminton, cyclisme, danse, football, gymnastique, judo, karaté, natation, randonnées, pétanque, tennis, taekwondo, tai chi chuan, Viet vo dao et volley-ball...
- Socioculturel : des donneurs de sang, le comité des fêtes, une troupe de théâtre, le Secours Nord Toulousain, une chorale...

LES OBJECTIFS DE TERRITOIRE

LA CTG : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention territoriale globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, etc.

Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc. La convention territoriale globale (CTG) permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire.

Sur la commune de Fonbeauzard, la CTG N°1 (2021-2024) a cinq enjeux de territoire :

ENJEU N°1 : Pilotage et animation de la CTG

ENJEU N°2 : Cohésion et unité de la commune.

ENJEU N°3 : Optimisation de l'offre petite enfance.

ENJEU N°4 : Pérennisation et développement de l'offre enfance et jeunesse.

ENJEU N°5 : Accompagnement des parents.

La CTG N° 2 (2025-2029) aura 4 enjeux :

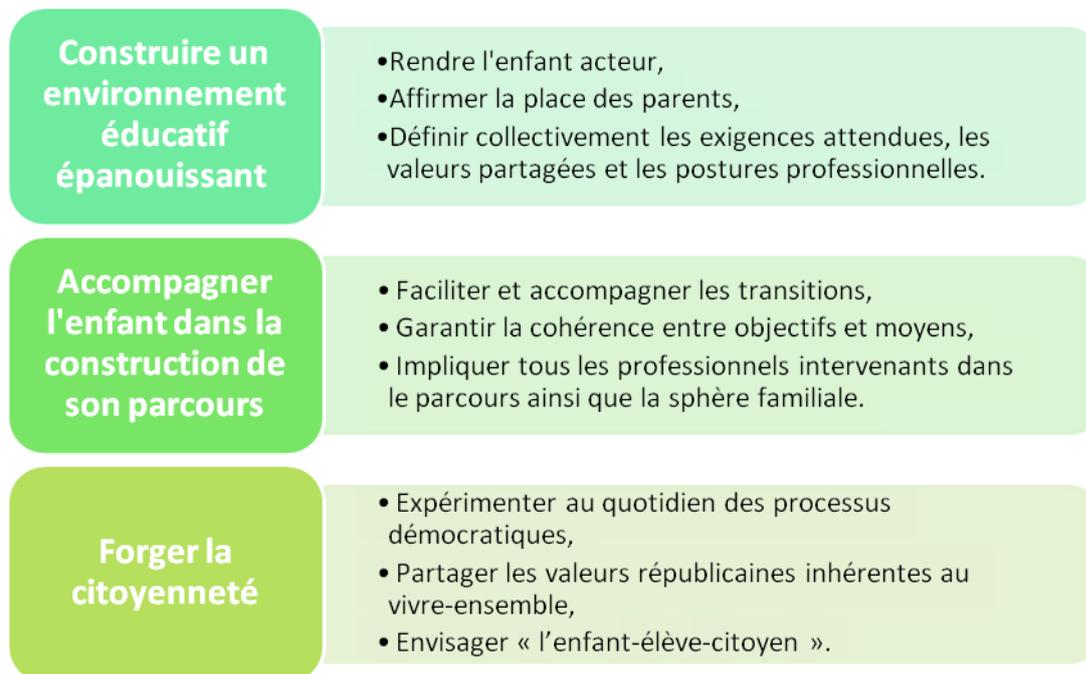
ENJEU N°1 : Pilotage et animation de la CTG

ENJEU N°2 : Cohésion sociale.

ENJEU N°3 : Petite Enfance.

ENJEU N°4 : Enfance et Jeunesse.

En ce qui concerne l'offre enfance jeunesse, et plus précisément l'ALAE élémentaire dans sa participation à la CTG, les objectifs suivants sont développés :



LE PEDT : PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le PEDT, à l'initiative des collectivités, formalise une démarche cohérente qui vise à assurer la complémentarité des différents temps éducatifs en mobilisant toutes les ressources d'un territoire. Il constitue un outil de collaboration locale rassemblant l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation (collectivité, écoles, DSDEN, CAF, parents d'élèves, associations...)

Le PEDT n'est ni obligatoire, ni systématique. Toutefois, il permet de bénéficier :

- À titre expérimental, d'un assouplissement des taux d'encadrement pour les activités développées sur le temps périscolaire et déclarées en accueil collectif de mineurs : décret du 2 août 2013
- D'une possibilité de déroger au cadre national de l'organisation du temps scolaire

Le PEDT est un document écrit qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. A partir de ce document de référence, l'équipe de direction avec l'équipe d'animation construisent le projet pédagogique.

Le projet éducatif prend en compte les besoins spécifiques des mineurs de son territoire. Les mineurs sont accueillis dans l'organisation de la vie collective.

Le Pedt est renouvelé en même temps que la CTG à partir de 2025 et sera de la même durée.

Les objectifs généraux du PEDT (2022-2024) :

- 1) Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
- 2) Offrir aux enfants en situation de handicap un accueil de qualité sur les temps ALAE ALSH (permettre de favoriser leur inclusion).
- 3) Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable.
- 4) Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations locales.

Les axes éducatifs :

- Favoriser le vivre ensemble (inter-générationnalité / enfants en situation de handicap)
- Développer la confiance et l'estime de soi.
- Encourager les découvertes culturelles, artistiques, scientifiques et sportives.
- Sensibiliser à l'environnement durable, nature, santé.

LES LOCAUX

L'ÉCOLE

L'école élémentaire buissonnière fait partie du Groupe scolaire Buissonnière, au côté de l'école maternelle. Elle rassemble 214 élèves, au sein de 10 classes, dont une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Le groupe scolaire se trouve aux 12 rues Buissonnières - 31140 Fonbeauzard. Les entrées respectives sont jaunes (élémentaire) et bleues (maternelle) donnant sur la rue et le parking de l'école. La particularité du site est que l'école maternelle (cadre bleu) se trouve dans l'école élémentaire qui l'entoure (cadre jaune).



Les projets de l'école

pour l'année 2024/2025 sont :

- Les journées du vivre ensemble fin septembre, qui se reproduiront dans l'année,
- Le « Vendée Globe »

334 élèves sont accueillis au sein de l'école répartis de la sorte :

Mme Roig : 17PS + 7 MS=24

Mme Legrand : 14 PS + 10 GS = 24

Mme Hingue : 8PS + 6 MS + 10 GS = 24

Mme Tournier : 12MS + 13 GS = 25

Mme Duplan : 13MS + 12 GS =25

Mme Lagarde-Mayembo : 21CP

Mme Soula : 10CP+11CE1=21

Mme Montoya : 11CP+11CE1=22

Mme Piagno : 19 CE1

Mme Soullard : 25 CE2

Mme Demarais : 16CE2+10CM1=26

Mmes Delannoy et Pelletier : 11CM1+15CM2=26

Mme Moreau : 11CM1+14CM2=25

M Véronèse : 11CM1+16CM2=27

ALAE

QU'EST-CE QU'UN ALAE

L'ALAE est l'abréviation d'Accueil de Loisirs Associé à l'École, il prend en charge les enfants le matin avant la classe (à partir de 7h30), durant la pause méridienne incluant le repas et le soir après la classe jusqu'à 18h30. L'objectif des ALAE s'inscrit dans une volonté d'offrir aux enfants les meilleures conditions de réussite scolaire et éducative, favorisant ainsi la réduction des inégalités.

L'ALAE BUISSONNIÈRE

L'ALAE a une entrée sur le côté de l'école qui donne accès directement du côté de l'espace d'accueil (cf. image de l'école)

Les animateurs sont pressentis sur l'élémentaire ou la maternelle. Ils peuvent au besoin renforcer ou remplacer un autre agent tant à l'élémentaire, qu'à la maternelle, qu'au CAJ..

Composition de l'équipe d'animation :

1 direction ALAE maternelle et élémentaire

1 direction adjointe élémentaire & direction ALSH

1 direction adjointe maternelle & direction mercredi

1 direction CAJ

1 direction adjointe en poste partagé avec l'animation en ALAE

7 agents d'animations en maternelle

10 agents d'animation en élémentaire

Une équipe technique composée de quatre agents municipaux, se charge du service de restauration (par groupe) et la propreté des locaux. Un agent de sécurité école/ASVP sécurise l'accès à l'école au niveau du parking.

Ainsi que 2 personnes chargées de l'entretien des bâtiments scolaires/ ALAE.

Les locaux utilisés par l'ALAE sont les suivants :

- La salle polyvalente
- Le hall d'accueil

- Le préfabriqué : cantine des petites sections et activités temps calmes sur l'accueil
- La salle de restauration (self), une partie élémentaire, une partie maternelle, séparée par une porte.
- Le préau
- La salle informatique et la bibliothèque.
- 2 cours extérieures : la 1ere ; une avec terrain de football, athlétisme et basket, la seconde pour les jeux libres (ping-pong).

Trois temps d'accueil sont proposés aux familles sur l'école buissonnière :

- Temps du matin avant la classe de 7h30 à 8h50, pour une durée d'1 heure20
- Temps du midi (service restauration) de 12h à 13h50, pour une durée de 1h50
- Temps du soir, après la classe de 16h30 à 18h30, pour une durée de 2h.

A ces temps d'accueil s'ajoute le temps TAP : Temps d'Activités Périscolaires. Il est mis en place par les collectivités, en prolongement du service public de l'éducation, et vise à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, et aux loisirs éducatifs.

LA LOI DE REFONDATION DE L'ECOLE :

En instituant une cinquième matinée de classe, la réforme fait apparaître de nouvelles plages horaires d'une durée globale d'environ 3 heures hebdomadaires dévolues aux activités périscolaires.

Les communes organisent librement les modalités d'accueil des enfants qu'elles ont sous leur responsabilité sur ces nouveaux temps.

Sur l'ALAE Buissonnière, le TAP s'organise les vendredis de 15h30 à 16h30 (cette année l'horaire s'est harmonisée sur la maternelle et l'élémentaire).

Cette année, il met à l'honneur le Développement du savoir bien vivre ensemble par le biais de l'intelligence émotionnelle (connaissance de soi et considération de l'autre) et s'articule de la façon suivante :

Elémentaire

Fils rouge des périodes ALAE (indicatif l'intitulé peut encore changer)

Période 1 : L'événement D'halloween

Période 2 : Festivités de fin d'année

Période 3 : Le froid est à l'honneur

Période 4 : **Les émotions et la fête des gens qu'on aime**

Période 5 : L'enfance et la jeunesse à l'honneur

CONSTATS

Suite au bilan d'équipe de fin d'année, établi en appui sur leurs bilans de projets et d'activités, observations et retours des enfants, certains points sont à mettre en évidence :

Ce qui ressort du bilan de l'année 2023/2024 se concentre en deux points :

1) La communication, le lien :

Le souhait de développer du lien avec l'équipe enseignante est commune au sein de l'équipe de l'ALAE élémentaire, au travers de temps commun, projet, évènements et partenariats. Développer le lien avec les parents, les échanges, voir du partenariat, notamment avec l'APE. Mieux communiquer, plus de bienveillance en interne avec les différents professionnels sur site.

2) Le fonctionnement de l'équipe d'animation :

Malgré une rentrée complexe dans un climat « craintif » subi par les animateurs déjà présents l'année dernière, l'équipe trouve peu à peu son équilibre dans une dynamique de communication et de bienveillance. L'équipe de direction tend à fédérer une équipe d'animation solide et professionnelle en transmettant ses valeurs d'éducation populaire et l'importance de la posture professionnelle de l'animateur.

La formation des nouveaux animateurs ainsi que la montée en compétence des anciens animateurs permettront une évolution dans le temps. En effet, la complémentarité des profils dans l'équipe, ainsi que les lignes de conduites communes de la direction présagent une qualité d'encadrement positive et pérenne.

Afin d'atteindre les objectifs ci-après, des outils sont utilisés : planning d'animation fait par périodes de vacances à vacances, fiches d'activités, bilan d'activités, points du jour, réunions d'équipes chaque lundi de 9h à 11h30, réunions de préparation des vacances.

L'équipe d'animation souhaite retrouver une dynamique d'équipe en confiance et solidaire.

Malgré le manque de rangement, la salle d'accueil ALAE a été optimisée pour que les animateurs bénéficient d'un « coin vestiaire ». et d'un espace de rangement du matériel pédagogique .

Les objectifs d'équipes mis en avant suite à ce constat :

- 1) Accompagner les équipes dans le développement de la communication bienveillante.
- 2) Accompagner les membres de l'équipe dans l'acquisition de compétences en animation (activités, temps calmes, adaptabilité)

- 3) Accompagner les animateurs sur le respect de la posture professionnelle (encadrement, respect du fonctionnement, justesse du lien avec les enfants, prises d'initiatives, partage des tâches annexes)
 - 4) Favoriser l'entraide ente chacun d'entre eux.
 - 5) Amener l'équipe à savoir agir face aux conflits et les situations complexes.
 - 6) Développer le lien avec le personnel de l'école.
 - 7) Favoriser les diffusions d'informations aux familles et des différents partenaires éducatifs (école, bénévole, mairie, caf, échos...)
 - 8) Transmettre et enrichir notre savoir-être et nos savoir-faire
- 

LE PUBLIC ACCUEILLI

LES MATERNELLES (3 – 6 ANS)

À 3 ans

L'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va ainsi - petit à petit - jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale (grimper, courir, glisser, etc.) et fine (par exemple l'apparition - dans ses dessins - du bonhomme).

Sur le plan psychomoteur : il sait faire du tricycle, s'habiller et manger seul, taper dans un ballon avec son pied, lancer une balle avec ses 2 mains, monter les escaliers en mettant un pied sur chaque marche, empiler plusieurs cubes, tourner les pages d'un livre, et la propreté diurne (de journée) est généralement acquise.

Sur le plan social : l'enfant affirme son identité et exige de faire les choses seul. Il aime être l'objet de toutes les attentions et imposer son point de vue. Il est capable de différencier les genres (fille / garçon) et il aime les jeux d'imitation (jeux de rôles, jeux symboliques).

Du point de vue intellectuel et du langage : ce sont les premiers dessins de bonshommes « têtards » qui apparaissent. L'enfant sait énumérer les choses qui composent une image. Il est en plein dans la période du « pourquoi ? » et pose beaucoup de questions. Il veut en effet savoir et comprendre l'utilité des choses. Il sait dire entre 800 et 1000 mots, et il en comprend environ 3000. Quant aux couleurs, il sait les reconnaître et les nommer.

À 4 ans

Les progrès dans tous les domaines sont conséquents (langage, motricité, attention, etc.)

Sur le plan psychomoteur : il peut commencer à apprendre à faire du vélo, il sait descendre les escaliers, lancer, et couper avec une paire de ciseaux en suivant une ligne.

Sur le plan social : il comprend les règles, les limites et les interdits si on les lui explique. Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) et il aime se donner en spectacle !

Du point de vue intellectuel et du langage : ses dessins deviennent plus précis, il sait reconnaître son prénom en lettres capitales et repérer les différents moments de la journée (matin, midi, après-midi, soir et nuit). Il est capable de dire son âge et il a mémorisé des comptines. Il connaît au moins 15 verbes d'action (manger, dormir, boire, etc.) et il utilise les pronoms personnels (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles). Il faut être particulièrement vigilant quant au vocabulaire que l'on utilise au quotidien : il répète les gros mots et s'en amuse !

À 5/6 ans

L'enfant comprend qu'il est un individu à part entière et qu'il fait partie d'une famille et d'une société. Il apprend à communiquer et à se faire respecter.

Sur le plan psychomoteur : il colorie sans dépasser les contours, il sait découper en suivant des tracés variés, il distingue sa gauche et sa droite et il sait sauter à cloche-pied ou à pieds-joints.

Sur le plan social : il devient moins égocentrique et s'ouvre vers l'extérieur. Il joue avec des camarades du même sexe (fille avec fille, garçon avec garçon) et les imite. Il apprend à communiquer en expliquant et en justifiant par des phrases construites.

Du point de vue intellectuel et du langage : il connaît les jours de la semaine, il compte au moins jusqu'à 10 et sait décrire une image. Il parle avec plus de 3000 mots et il en comprend plus de 10000. Il définit les objets par leur usage (par exemple, un téléphone pour téléphoner) et il fait des erreurs de conjugaison ("il a pleuvu !").

N'oublions pas que chaque enfant est unique et évolue à son rythme. Le jeu est la meilleure source d'apprentissage, et il progresse également par les échanges avec ses pairs.

LES ÉLÉMENTAIRES (6 -11 ANS)

La période de 6-12 ans est l'âge scolaire.

La vie en groupe y prend une importance croissante. Les possibilités motrices permettent aux enfants (garçons notamment) de se mettre en valeur, de se mesurer à des "rivaux". Pour Freud, c'est la période de latence : une période calme, avec une évolution discrète.

Les enfants âgés de 7ans, sont dans le stade des opérations concrètes : Passage de l'intuition à l'opération. La pensée se détache de la perception momentanée, corrige l'intuition perceptive et établit des relations objectives. Différence entre l'imaginaire où tout est possible et le réel (tenir compte des qualités intrinsèques des objets). Opérations de classification, sériation, numération, structuration temps et espace mais toujours sur du concret. Apparition des notions de conservation (quantité, poids, volume). Enfants curieux qui s'intéressent à tout.

De 9 à 12 ans, ils passent de la pensée opératoire glissent vers le raisonnement hypothético-déductif, en atteignant vers 12 ans, le stade des opérations formelles. L'enfant parvient à se libérer du concret, à penser le possible et à raisonner abstraitement, sans avoir à s'appuyer sur des manipulations. Mise en place de la pensée formelle (opérations sur du matériel symbolique) et du raisonnement hypothético-déductif.

Les progrès moteurs se manifestent de plusieurs façons complémentaires :

- La coordination des mouvements augmente (maîtrise des mouvements de l'écriture, manipulation de certains outils, exécution de certains mouvements de gymnastique...).
- La force s'accroît pendant cette phase de façon considérable.
- La rapidité, la précision, l'endurance se développent d'une manière très marquée (jusqu'à 13-15 ans) et se manifestent dans les jeux de compétition.

La période de latence se caractérise désir d'être grand et de s'affirmer positivement de manière conforme à son sexe. Les réactions émotionnelles sont plus modérées avec l'intériorisation de l'image qu'on donne de soi. Il n'extériorise plus tous ses sentiments, les vrais mensonges apparaissent. La conscience morale s'intériorise de plus en plus aussi. Un enfant d'environ 7ans fait

face à l'installation d'une certaine intériorité, il approfondit, se réfugie plus dans les endroits tranquilles, cherche une intimité tranquille.

Vers 8 ans : l'enfant commence à recevoir les émotions comme le regret, le remord, et la sensibilité aux sentiments d'autrui. Les objets ont une valeur personnelle, servent d'échange. La ségrégation des sexes, les taquineries et exhibitions s'accroissent. Aux alentours de 9 ans, les enfants tendent à avoir un comportement plus raisonné et raisonnable, il a des objectifs, ne suit plus ses impulsions et a une certaine intériorité directrice.

Concernant la sphère sociale :

Vers 7 ans, l'enfant cherche la compagnie de l'autre, le groupe devient synonyme de valorisation, à partir de 9 ans, le groupe devient essentiel très important pour lui : les règles s'y installent et l'enfant donne tout ce que le groupe attend de lui. Le comportement de l'adulte doit s'ajuster, quant à son autorité par exemple, à l'image plus réaliste que l'enfant se fait des adultes. Il faut accepter des rapports plus enrichissants : accepter de discuter, argumenter, accorder plus de confiance.

L'inclusion des enfants AUX besoins particuliers ou handicapés.

Au sein du Service Enfance Jeunesse, Mme Kerfha au pôle éducation est en charge de suivre, et faire les dossiers des enfants aux besoins particuliers (suivie MDPH). Le rendez-vous est pris avec la directrice du lieu où l'enfant sera présent, la personne référente et les parents afin d'établir un dossier d'inclusion.

Un protocole est mis en place avant l'inclusion :

- Prise de contact avec la famille et le responsable du service concerné (ALAE/ALSH/CAJ),
- Ecriture du dossier SIAM,
- Recueil des besoins d'accueil de la famille,
- Recrutement d'un moyen humain individuel si besoin,
- Accueil de l'enfant possible et selon la nécessité, après le recrutement d'un accompagnement avec un auxiliaire de vie de loisirs.
- Bilan régulier pour ajuster le rythme de l'accueil de l'enfant mais aussi l'accompagnement des familles dans son environnement social.

Ce dossier a pour but d'adapter l'accueil de l'enfant au plus proche de ses besoins et ceux des parents. Une fois ces informations recueillies, un emploi du temps souhaité est établi, un récapitulatif du temps de rencontre est fait. Le tout est remonté en mairie afin de voir ce qui est possible de mettre en place.

LES OBJECTIFS DE L'ALAE DES DEUX GROUPES

Les objectifs ont pour but de répondre aux objectifs et axes du PEDT et de la CTG, construits en réunion avec l'équipe d'animation élémentaire.

ANIMATIONS	❖ OBJECTIF GENERAL (OG) 1 : ETABLIR UN CADRE SECURITAIRE ET FONCTIONNEL.		
	Objectif opérationnel pour l'équipe d'animation (Oo) 1.1 Réaliser une charte de l'équipe d'animation à respecter		
	Moyens : Choisir les règles en concertation avec l'équipe d'animation et la direction sur la posture professionnelle et les méthodes pédagogiques. Signature de la charte une fois rédigée. Chacun sa charte dans son classeur.	Critères : La charte a-t-elle été réalisée ? Chaque animateur à participer ? Chaque membre détient-il un exemplaire signé dans son classeur ? La charte est-elle affichée ? Est-elle respectée ?	Indicateurs : Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Evaluation en PIJ et réunion du lundi
	❖ OG 3 : DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES PARTENAIRES ÉDUCATIFS.		
	Oo 3.1 Permettre aux parents de participer à la vie de l'ALAE.		
	Moyens : Expositions, boîte à idée des parents, newsletters, podcast, créer des scènes ouvertes...	Critères : Nombre de participations des parents Création de la Newsletter	Indicateurs : 1,2,3,4... Oui/Non
Oo 3.2 Développer la collaboration avec l'équipe enseignante.			
Moyens : Mettre en place des projets transversaux, favoriser la communication, faire des journées enseignant(e)s/animateurs-trices Moyens n°2: Créer une boîte à idée et des temps de « réunions » afin de connaître leurs idées et proposition d'activités, de jeux, de projets.	Critères : Combien de projets transversaux Moyen de communication Le nombre de propositions dans la boîte à idée Nombre de réunions et régularité Nombre de participants Evaluation des activités par les enfants en utilisant un outil (smileys, jauge, cases à cocher) à chaque réunion et en fin d'activité	Indicateurs : 1,2,3,4,5... Quoi ? Comment ? 1,2,3,4,5...	

Coopération partage et entraide sur tous les temps de travail

- Respecter les savoir-être savoir-faire et savoir-vivre ensemble
- Animations de réunion
- Communication transparente
- Organiser des temps d'échange

COHERENCE DANS L'EQUIPE SUR LES REGLES DES TEMPS PERISCOLAIRES

E N F A N T S	❖ OBJECTIF GENERAL (OG) 1 : ETABLIR UN CADRE SECURITAIRE ET FONCTIONNEL.		
	➤ Oo 1.2 : Amener les enfants à ETRES ACTEURS leurs propres règles de vie.		
	Moyens : Faire les règles avec eux permet de jauger ce qu'ils comprennent de la règle, petits comme grands. Réalisation d'affichages fait par et pour les enfants compréhensibles par le maximum d'enfants (donc écriture et pictogrammes. Etre vigilant à l'application des règles. Adapter l'affichage et la définition des règles selon le niveau en maternelle et élémentaires.	Critères : Combien d'enfants ont participés ? Les affichages sont faits ? Les animateurs utilisent les affichages pour rappeler les règles en cas de besoin	Indicateurs : 1,2,3,4,5.... Oui/Non Oui/Non avec pourcentage
	❖ OG 2 : PERMETTRE A L'ENFANT D'ETRE ACTEUR DE SON TEMPS PERISCOLAIRE.		
	Oo 2.1 Développer l'autonomie des enfants.		
	Moyens n°1: Proposer des activités et projets d'activités variés : activités physiques, culturelles, manuelles, scientifiques. Proposer des temps « autonomes calmes » : jeux de société, dessins... En proposant ce panel d'activités chaque enfant peut choisir et découvrir des activités selon ses goûts personnels.	Critères : Plusieurs activités proposées sur chaque temps Propositions diversifiées (évaluation par les fiches activités) Evaluation des activités par les enfants en utilisant un outil (smileys, jauge, cases à cocher) à chaque réunion et en fin d'activité	Indicateurs : [0-3], [4-6], [7-9] ... Oui/Non
Oo 2.2 Permettre à l'enfant de se connaître pour mieux interagir dans le collectif : Intelligence émotionnelle.			
Moyens : Donner la possibilité de s'exprimer. Permettre à l'enfant de reconnaître ses émotions. Valorisation des enfants. Les aider à se confier. Création de supports visuels.	Critères : Lors de conflits ou de bobologie, combien d'enfants sont capables de reconnaître leurs émotions ?	Indicateurs : observations et grille d'évaluation en annexe Ronde de paroles en fin d'activité pour que chaque enfant exprime son ressenti, a-t'il trouver sa place dans le collectif. Grille d'évaluation : combien d'enfants ont des réponses : positives, neutres, négatives. Oui pourquoi, non pourquoi...	

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Les animateurs/trices sont présents sur ces différents accueils selon leur contrat, accompagnés d'un ou de plusieurs membres de la direction. Ce découpage vaut pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Il est possible de venir manger à partir de 11h30 pour l'équipe d'animation.

Heures	Ateliers	Attentes
7h30 – 8h50 8h40 8h45	Temps d'accueil du matin Rassemblement des enfants Sortie de 2 animateurs/trices	Être à l'écoute des enfants Veiller au respect de leur rythme Proposer des ateliers correspondant à l'énergie des enfants, des jeux et ateliers calmes.
12h – 14h 12-13h30 13h45 13h50-14h	Temps d'accueil du midi Repas en self et passage libre Amener les enfants sur la deuxième partie de la cour. Point d'information, journalier.	Proposition d'ateliers variés Veiller à la sécurité de tous (tenues adaptées, respect des règles, gestion des conflits...) Adapté les activités aux besoins et capacités des enfants. Être capable de faire des retours constructifs.
15h30 – 16h30 Vendredi uniquement	TAP	Donner l'opportunité d'accéder équitablement à des activités culturelles, sportives ou artistiques. Proposer un choix varié d'activités Être acteur
16h30 – 18h30 16h30 – 16h45 17h 18h	Temps d'accueil du soir Après l'appel les enfants sont répartis binôme de classe. Les activités démarrent. Rassemblement dans la cantine et si besoin préfa	Permettre aux enfants de goûter calmement Proposer des ateliers adaptés et variés Etre réactif pour les départs échelonnés Ranger les espaces et le matériel.

MISSIONS ET RÔLES DE CHACUN

LE RÔLE D'ANIMATEUR

Il est essentiel que chaque animateur puisse faire le lien entre ses propres convictions éducatives et les valeurs portées par le projet pédagogique de l'ALAE. Même si chacun est différent et doit apporter sa singularité à l'équipe dans un esprit de complémentarité, il est important que nous partagions tous un socle commun. C'est une condition nécessaire à la création d'un réel esprit d'équipe. Il est important de garantir la plus grande homogénéité possible dans l'application des règles de vie, leur respect et dans les éventuelles sanctions qui pourraient en découler. Dans la même idée, il est primordial que chaque membre de l'équipe puisse apporter sa pierre à l'édifice dans les diverses étapes du projet, ce qui implique notamment une participation active (constats, positionnements, questionnements, propositions...) lors des réunions, des temps de préparation, des évaluations et des bilans.

Chaque animateur se devra de :

- ❖ « **DONNER** » **A JOUER...** : Nous aurons essentiellement à mettre en place les conditions qui permettent le déclenchement de l'activité. Ces conditions pourront être : d'ordre matériel, d'ordre spatial (espaces de jeux extérieurs, espaces appropriables intérieurs...), d'ordre relationnel (attitude de l'adulte permettant le jeu...).
- ❖ **FAIRE JOUER...** : Nous devons souvent être à l'écoute des enfants, l'élément déclencheur, meneur de jeu..., pour nous en extraire dès que possible.
- ❖ **JOUER AVEC...** : C'est être le partenaire, à la demande du ou des enfants, en ayant mesuré les possibilités de s'introduire dans le jeu sans le perturber, sans le détourner.
- ❖ **LAISSER JOUER...** : Ce n'est pas être dépossédé de son rôle ! C'est en réalité, avoir eu une intervention préalable en « donnant » à jouer, en créant les conditions qui permettent le jeu. D'autre part, c'est être en permanence présent. Nous pourrions intervenir pour expliquer une règle, pour répondre à la sollicitation des enfants, jouer le rôle d'arbitre... bref... être en relation d'aide (l'adulte sur lequel on peut s'appuyer) et donc répondre pleinement à nos rôles et fonctions d'animateur (trice) ! Outre les critères et les indicateurs propres à chaque temps d'animation, ces quatre points nous serviront à nous questionner sur notre place auprès des enfants lors des menées d'activités et de jeux libres.

L'animateur doit être ponctuel, il est tenu d'arriver cinq minutes avant et opérationnel à l'heure de l'accueil. Il connaît ses limites et sait respecter les règles établies par l'équipe. L'animateur est à l'écoute des enfants, il est là pour les rassurer et ne doit pas faire de différence. Il est en relation avec les enfants et avec les parents. Il organise et anime la vie quotidienne, il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants. A aucun moment de la journée les enfants restent sans

surveillance : les animateurs les laissent réaliser des tâches en autonomie mais en ayant toujours un œil sur eux.

LE RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe est composée selon le cadre réglementaire défini par Jeunesse et sport soit :

- Pour l'ALAE : d'un animateur pour 14 enfants en mater et un animateur pour 18 enfants en élémentaire.
- Pour l'ALAE mercredi : un animateur pour 10 enfants en mater et un animateur pour 14 enfants en élémentaire.
- Pour l'ALSH : un animateur pour 8 enfants en mater et un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

Elle a pour objectif de permettre à l'enfant de s'amuser en pratiquant des activités physiques : jeux de motricité ballon, danse, gym etc...), des activités musicales, théâtrales et d'expressions : jeux chantés et dansés, découvertes de spectacles.... Des activités manuelles : découverte des matériaux, dessiner, colorier... des activités autour de la manipulation et d'identification : puzzle, marionnettes.

L'équipe organise, prévoit et prépare les temps d'animation. Elle participe de manière active aux réunions de préparation. Elle est à l'écoute des autres animateurs avec lesquels elle travaille, elle est dynamique et motivée.

L'équipe suscite, anime, et mène les animations.

L'équipe repère et prend en compte l'état physique et psychologique de l'enfant. Si un problème ou désaccord survient dans l'équipe, en aucun cas il ne règle le problème devant les enfants.

L'équipe doit en référer à la direction.

LE RÔLE DES ADJOINTS D'ANIMATION

Les adjoints de direction travaillent en partenariat avec le directeur. Ils font l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction. Ils sont :

- Garant de la sécurité physique, affective et sociale des enfants.
- En charge de la coordination de l'équipe d'animation.
- Garant de l'accompagnement de l'équipe d'animation.
- Aide la direction sur différents aspects (administratifs, communication, infirmerie, matériels, relationnel, réflexion du budget ...).

LE RÔLE DES DIRECTEURS

La directrice travaille en partenariat avec l'ensemble de la direction ALAE, ALSH, CAJ ainsi que l'équipe enseignante.

Il est :

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants ainsi que de l'équipe d'animation.
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Coordonner certains évènements avec la direction de l'école.
- Gérer le quotidien de l'ALAE (aspects administratifs, financiers et matériels)
- En charge de veiller à la formation des animateurs et suivi des stagiaires
- Garant de l'organisation de l'arrivée et des départs des enfants avec l'animateur référent.
- Garant des rapports et compte rendus administratifs en lien avec la mairie

PARTENAIRES

L'école

Un partenariat continu, identique et permanent entre enseignants et ALAE permet d'offrir un cadre sécuritaire et cohérent aux enfants.

L'accent est mis sur la relation quotidienne et donc privilégiée entre animateur effectuant l'appel de l'ALAE (midi et soir) et l'enseignant de la classe.

Le rôle de l'équipe de direction est déterminant dans la relation avec l'équipe enseignante. Des points réguliers sont faits et des temps partagés comme :

- En cas de problématique pour des enfants, conflits impactant tant le temps scolaire que l'ALAE, un moment est pris pour discuter, faire le point et partager les sanctions prises.
- Les équipes éducatives partagées par la direction scolaire.
- Le conseil d'enfants, mené par la directrice de l'école avec participation de la direction ALAE.
- Les conseils d'école.

Des temps forts sont également l'occasion d'un partenariat école/ALAE, comme fête de fin d'année, carnaval, la fête de l'école.

Les parents

L'ALAE de la mairie de Fonbeauzard se doit d'œuvrer pour entretenir des liens privilégiés avec les familles, et favoriser leur participation voire leur investissement sur les projets et temps forts de l'ALAE.

Pour ce faire, plusieurs événements en lien avec les familles vont être mis en place :

- Des temps d'accueil et de rencontre à la fin de chaque période. Elles auront une thématique définie avec l'équipe d'animation, au cours desquelles des animations seront ouvertes aux enfants et aux parents.
- L'association des parents d'élèves, impliquée dans la vie de l'ALAE, sera associée autour de projets spécifiques.

TNTA : Territoire Nord Toulousain d'Animation

Le TNTA est un regroupement de 3 Communes (Bruguière, Fonbeauzard et Gratentour) à viser de développement des compétences et de ressources.

Il permet des rencontres avec des partenaires institutionnels.

Tous les vendredis veillent de vacances les animateurs et partenaires éducatifs de chaque ville se regroupent pour apprendre, partager, échanger ensemble sur leur pratique professionnelle sur les sujets suivants :

Quatre thématiques communes vont venir nourrir dans un premier temps notre démarche expérimentale et collective :

- ⇒ L'inclusion,
 - ⇒ Le plan mercredi,
 - ⇒ L'accompagnement des nouveaux professionnels,
- La réglementation des ACM et la gestion des situations complexes.

Toulouse métropole

Dans le cadre d'appel à projets, nous avons candidaté sur plusieurs thèmes et nous avons été retenus sur :

Discipline	Choix2	
Musique	Cougourdons	
Lecture publique	Partir en Livre Festival du Livre de Jeunesse	
Culture scientifique	Programmation du Quai des Savoirs	
	Ressources à disposition	Formations / Journées Professionnelles
Ressources	Expositions itinérantes : Muséum d'histoire naturelle	Journées professionnelles : Festival Livre Jeunesse en Occitanie

L'inclusion

La commune de Fonbeauzard répond aux exigences de la CAF/ CTG/PEDT quant à la mise en place de protocole d'accueil d'enfant en situation de handicap. Elle met à disposition de l'ALAE des moyens humains individuels pour l'inclusion des enfants. Mme KERFAH Fatiha, au pôle éducation est la référente du pôle inclusion et avec un dispositif du SIAM met en place un protocole d'inclusion.

Ce protocole suit le circuit suivant :

- Prise de contact avec la famille et le responsable du service concerné (ALAE/ALSH/CAJ),
- Ecriture du dossier SIAM,
- Recueil des besoins d'accueil de la famille,
- Recrutement d'un moyen humain individuel,
- Accueil de l'enfant possible que si le recrutement a pu être effectué.
- Bilan régulier pour ajuster le rythme d'accueil de l'enfant.

EQUIPE D'ANIMATION MATERNELLE 2024/2025

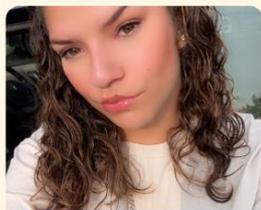




EQUIPE D'ANIMATION ELEMENTAIRE 2024/2025



Lyna



Emma



Yanis



Sabrina



Pascale



Sandrine



Clarisse



Delphine



Mehdi



Jade



Eliott Pdn
Directeur CAJ



Sophie
Directrice ALAE



Andréa
Directrice Adjointe ALAE elemntaire
et Directrice ALSH



ANNEXE L'ÉVALUATION

Pour effectuer le bilan de l'année, faire le point sur l'atteinte de nos objectifs, l'évaluation est nécessaire afin de constater les points à travailler l'année suivante. Des grilles et outils d'évaluations plus précis seront mis en place en interne.

Chaque objectif plus précis ainsi que les mises en œuvre seront adaptés aux stades de développements de l'enfant selon leurs tranches d'âges.

❖ OBJECTIF GENERAL (OG)1 : ETABLIR UN CADRE SECURITAIRE ET FONCTIONNEL.

- Objectif opérationnel (Oo) 1.1 Réaliser une charte de l'équipe d'animation à respecter.

Entourez la réponse adéquate :

Critères :

La charte a-t-elle été réalisée ?

Chaque membre détient-il un exemplaire signé dans son classeur ?

Est-elle respectée ?

Règle nommés(s) par les animateurs/trices

Indicateurs :

Oui/Non

Oui/Non

Non – plutôt pas – partiellement – oui

1,2,3...

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

- Oo 1.2 Amener les enfants à créer leurs propres règles de vie.

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères :

Combien d'enfants ont participé ?

Le grimoire a-t-il été fait ?

Les enfants utilisent le grimoire

Indicateurs :

1,2,3,4, 5... :

Oui/Non

Oui/Non avec pourcentage

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

❖ OG 2 : PERMETTRE A L'ENFANT D'ETRE ACTEUR DE SON TEMPS PERISCOLAIRE.

- Oo 2.1 Développer l'autonomie des enfants.

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères :	Indicateurs :
Plusieurs activités proposées sur chaque temps	[0-3], [4-6], [7-9] ... :
Le nombre de propositions dans la boîte à idée	1,2,3,4,5... :
Des responsables désignés si besoin.	Oui/Non

➤ **Oo2.2 Permettre à l'enfant de s'épanouir en développant l'intelligence émotionnelle**

« L'intelligence émotionnelle est la « capacité à réguler ses émotions et celles des autres, à les distinguer et à utiliser ces informations pour guider sa pensée et ses actions »..

:

Critère : :

Sur les ateliers combien d'enfants sont capables de reconnaître leurs émotions et leurs ressentis?

Indicateurs : évaluation par des outils papier ou des rondes de paroles en fin d'activités (je suis content parce qu'on m'a écouté ou content parce que j'ai gagné et que je me sens fort)

Critère :

Dans la gestion de conflit les enfants ont capable d'exprimer leurs états émotionnels.

Observations : l'enfant sait dire s'il est en colère à cause de la peur, de la frustration, de la fatigue, de l'impression de ne pas être entendu...

Indicateurs : observation et traces écrite sur le cahier de transmissions animateurs

Critère :

En élémentaire, les enfants considèrent les émotions de « l'autre enfant »

Indicateurs : observer les attitudes entre enfants sur les activités et les temps libres.

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

❖ **OG 3 : DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES PARTENAIRES ÉDUCATIFS.**

➤ **Oo 3.1 Permettre aux parents de participer à la vie de l'ALAE.**

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères : **Indicateurs :**

Mise en place de portes ouvertes	1,2,3,4...
Nombre de participations des parents	1,2,3,4...
Création de la Newsletter	Oui/Non

➤ Oo 3.2 Développer la collaboration avec l'équipe enseignante.

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères :

Combien de projets transversaux
Moyen de communication

Indicateurs :

1,2,3,4,5....
Quoi ? Comment ?

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

Site internet de la mairie

<https://www.ville-fonbeauzard.fr/fr/index.html>

CONTACTS

Pour l'Alae Maternelle et l'Élémentaire :

Pour tous les services proposés périscolaires, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants à un ou plusieurs temps d'accueil via le portail famille ou le pôle éducation. Les modifications ponctuelles peuvent être effectuées sur le portail famille la veille avant 8h, ou par le biais d'un mail au pôle éducation. Toute modification hors délais engendrera une pénalité, sauf raison médicale ou impériale. (Règlement SEJ disponible sur le site de la mairie de Fonbeauzard).

Pour toute information ou modification de longue durée, contacter le pôle éducation au : 05.61.37.12.22 ou poleeducation@ville-fonbeauzard.fr. Les démarches de réservation sont à renouveler pour chaque année scolaire et en cas de changement d'école en cours d'année et avant 8h la veille et avant 8h le vendredi pour le lundi.

La tarification dépend du revenu annuel des familles. Les tarifs sont disponibles sur le site internet de la mairie de Fonbeauzard : <https://www.ville-fonbeauzard.fr>

Directrice ALAE

Sophie Millera
06 65 13 42 54
07 60 58 76 13
ca@ville-fonbeauzard.fr

Adjoint élémentaire et ALSH VACANCES

Andrea Brunet
06 65 13 42 54
ca@ville-fonbeauzard.fr

Adjoint Maternelle et ALAE Mercredi

Jessica Perron
07 60 58 76 13
ca@ville-fonbeauzard.fr

Point Jeune (mercredis et vacances)

Eliott Alissoutin
07 67 91 55 14

Coordinatrice EJ et PEDT

Lauriane BLESCH
06 65 61 40 77

Accueil Mairie

05 61 70 23 38

Pôle éducation

Mme FOULQUIE Rosie
Réservation/CCAS
05 61 37 12 22
poleeducation@ville-fonbeauzard.fr

Pôle éducation

Mme KERFAH Fatiha
ALSH et référent handicap
05 61 37 12 22
poleeducation@ville-fonbeauzard.fr

Police Municipal

05.61.70.23.38
05.36.09.15.01